

Année scolaire : 2022/2023

Document à retourner à la commune
de BLAINVILLE-SUR-L'EAU



ATTENTION : La capacité d'accueil de chaque école résulte du nombre de postes d'enseignants et du nombre maximum d'élèves par classe. Tous deux sont déterminés par l'Inspection Académique.

DEMANDE DE DÉROGATION AU PÉRIMÈTRE SCOLAIRE

Nom et prénom de l'élève

Sexe Masculin Féminin Date de naissance

École et classe précédemment fréquentées

École demandée Commune

Adresse actuelle de la famille

Nom et prénom du responsable Tél

Motif précis de la demande

État de santé de l'enfant – soins réguliers ou hospitalisation (*joindre un certificat médical*)

Situation scolaire des frères et sœurs (*établissement à préciser*)

Activité professionnelle des parents

Mode de garde (*nom et adresse de la personne en charge de l'enfant – assistante maternelle, parents*)

Enseignement d'adaptation

Autre motif (*à préciser et à justifier*)

Date

Signature

Partie réservée à l'administration

1 - Avis du Directeur de l'école demandée		2 - Avis du Directeur de l'école de rattachement	
Date, signature et cachet	☐ AVIS FAVORABLE ☐ AVIS DÉFAVORABLE Motif	Date, signature et cachet	☐ AVIS FAVORABLE ☐ AVIS DÉFAVORABLE Motif
3 - Avis du Maire de la commune de l'école de rattachement		4 - Avis du Maire de la commune de l'école demandée	
Date, signature et cachet	☐ AVIS FAVORABLE ☐ AVIS DÉFAVORABLE Motif	Date, signature et cachet	☐ AVIS FAVORABLE ☐ AVIS DÉFAVORABLE Motif